



OFFICE DE TOURISME
Quai Cyrano Bergerac
1 rue des Récollets
24100 Bergerac

Tel : 05 53 57 03 11
Portable : 06 07 69 38 61

QUAI CYRANO
OFFICE DE TOURISME
BERGERAC
DELIBERATION

Nombre de
membres en
exercice : 11
Nombre de
suppléants : 11

Présents :
Titulaires : 6
Suppléants : 6
Pouvoirs : 0
Votants : 8

Séance du : 28 / 05 / 2026

Date de convocation : 21 / 05 / 2026

TITULAIRES PRESENTS: Mme Raphaëlle Lafaye, Mme Laurence Rouan, Mme Axelle Mayet, M Anthony Castaing, M Pascal Prévot, M Julien Bourgeois,

SUPPLEANTS PRESENTS : Mme Christine Lobry, M Cyril Goubie, M Jean-Claude Bonnamy, M Julien Vanderstraeten, M Alain Garrigue, M Yann Vergniaud,

EXCUSE(ES):

Secrétaire de séance : Mme Axelle Mayet

n°2026_03_03

OBJET:

Délibération
N°3

Approbation de
la Convention
de prestation
offre locale

Entre l'EPIC Quai
Cyrano et le
CNAS

Vu le code du tourisme, et notamment ses articles L.133-1 et suivants,

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la CAB du 13 décembre 2023 créant l'EPIC Quai Cyrano,

Vu les statuts de cet EPIC et notamment l'article 3 « objet et missions »,

Vu la délibération n° 2025_05_09 relatives aux « conditions générales de ventes de l'EPIC »,

M le Président propose de soumettre à l'avis du comité de direction l'approbation de la convention de partenariat entre l'EPIC Quai Cyrano et le Comité national d'Action Sociale (CNAS), association de loi 1901.

Soit une convention de prestations locales, en vue de permettre au CNAS de proposer à ses bénéficiaires adhérents, d'accéder aux diverses prestations proposées par l'EPIC Quai Cyrano, suivant les conditions générales de ventes en vigueur dans l'établissement.

Pour ce faire, les modalités de partenariats possibles sont listées dans la proposition de convention située en annexe de la présente délibération. La convention entrera en vigueur le 01 juin 2026 pour une durée d'un an et sera tacitement renouvelable.

La délibération est approuvée à l'unanimité des votants.

Envoyé en préfecture le 02/06/2026

Reçu en préfecture le 02/06/2026

Publié le 28/05/2026

ID : 024-984303834-20260528-2026_03_03_CNAS-DE



Document certifié conforme

Transmis en Préfecture de la Dordogne
Le mardi 02 / 06 / 2026

La directrice de l'EPIC
Mme Marion CORNILLE

EPIC QUAI CYRANO

1 rue des Récollets - 24100 BERGERAC
Tél : 05 53 57 03 11
Siret : 984 303 834 00019

Adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an sus dit,

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme.
Bergerac,
Le mardi 02 / 06 / 2026

Le Président,
M. Pascal PREVOT